

Entrevue avec Marie-Claire Lévesque Nouvelle présidente-directrice générale du Conseil

Le 19 septembre dernier, Marie-Claire Lévesque succédait à Marie Lavigne à titre de présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec. Diplômée en sciences sociales et en urbanisme, Mme Lévesque a œuvré dans de nombreux dossiers qui ont modelé le paysage culturel québécois. De 1984 à 1999, au ministère de la Culture et des Communications, elle a occupé différents postes de direction et fut notamment responsable de l'aide aux artistes, des politiques et des sociétés d'État. Elle a coordonné l'élaboration de la politique culturelle, de la politique de diffusion des arts de la scène, de la politique de la lecture et du livre et de nombreux projets de lois dont ceux portant sur le statut de l'artiste et la création du Conseil des arts et des lettres du Québec et de la Société de développement des entreprises culturelles.

Mme Lévesque se définit comme une « gestionnaire de carrière » et est prompte à rappeler que les titres lui importent peu et que seul le contenu des dossiers l'intéresse. Ses mandats successifs ont permis de démontrer ses aptitudes à rassembler autour d'une table des intervenants de formations, d'horizons et d'agendas différents pour les amener à s'engager sur une voie commune, celle des projets porteurs pour l'ensemble du milieu et de la société. « Ma vision est axée sur le développement culturel à long terme. La satisfaction que je tire de mon travail

est liée à l'acquisition des connaissances qui permettent d'obtenir une vision d'un secteur, puis à la mise en place des actions qui le feront évoluer. »

À présent, la force tranquille habituée d'agir incognito se retrouve à la barre de l'organisme qu'elle a vu naître. « J'arrive avec de l'expérience, un regard neuf et le désir de continuer à actualiser mes connaissances. Les choses changent vite, le milieu est en pleine effervescence et je trouve ça merveilleux. » La nouvelle pdg du Conseil sait que cette effervescence est en bonne partie liée à la promesse de l'augmentation, répartie sur trois ans, de 50 % du budget de base du Conseil accordée par la ministre de la Culture et des Communications dans la foulée de l'avant-dernier budget Marois. « Troquer la stagnation budgétaire puis 12 M\$ non récurrents contre une augmentation annuelle récurrente de 21 M\$ d'ici 2003, c'est une bonne chose pour le Conseil.

Ma vision est axée sur le développement culturel à long terme. La satisfaction que je tire de mon travail est liée à l'acquisition des connaissances qui permettent d'obtenir une vision d'un secteur, puis à la mise en place des actions qui le feront évoluer.

Les milieux culturels ont besoin de crédits récurrents », souligne Marie-Claire Lévesque.

La présidente-directrice générale précise toutefois que tous les besoins ne sont cependant pas comblés, même si la portée des nouveaux crédits est déjà tangible, puisqu'ils ont permis de franchir l'étape de la consolidation des conditions de pratique artistique et de donner une plus grande place au développement dans les orienta-



Claude Michaud

tions du Conseil. « La stagnation budgétaire imposait de se concentrer sur les valeurs sûres. Aujourd'hui, un grand nombre de

pistes de développement s'offrent à nous. L'approche classique du soutien à la création, à l'excellence et à la performance n'est pas adaptée à certains types d'activités artistiques. Il faut que le Conseil puisse soutenir la diversité des formes d'expres-

sion artistique professionnelles dont le discours original participe à la culture québécoise, favoriser les initiatives régionales, identifier les meilleurs lieux d'incubation de la relève, appuyer les projets à risque, penser en terme de renouvellement de la création et d'accessibilité de la population aux arts. Le défi du Conseil est de travailler en partenariat pour soutenir autrement toutes ces activités. »

▼ page 2

Hommage à Marie Lavigne

Le 5 octobre dernier, Marie Lavigne quittait le Conseil après avoir complété deux mandats, soit le maximum prévu par la loi constitutive de l'organisme. Pendant six ans, Mme Lavigne a consacré ses énergies à développer le Conseil dans un contexte difficile, la majeure partie de son mandat s'étant déroulé en période de stagnation budgétaire. Elle aura contribué à donner à la société d'État une crédibilité fondée sur les principes d'équité et de transparence dans l'attribution des fonds aux artistes et aux organismes artistiques, ce qui s'est manifesté notamment par le lancement du bulletin de liaison et du site Web du Conseil, et a été signalé lors du récent passage à la Commission de la culture.

Au cours de son mandat, Marie Lavigne a assuré la participation du Conseil aux grands dossiers de l'heure, tels le rapport du groupe-conseil en arts visuels, l'importance de la présence des arts dans l'éducation, la réforme de la loi sur le droit d'auteur, la politique de diffusion des arts de la scène, la politique de la lecture et du livre, l'actualisation de la politique du cinéma et de l'audiovisuel et l'amélioration des conditions de création. Les membres du conseil d'administration, l'équipe de direction et le personnel du Conseil tiennent à lui témoigner leur reconnaissance et lui souhaitent bonne chance dans ses nouvelles fonctions de directrice générale de la Place des Arts. ■



Le 29 octobre dernier, les membres du conseil d'administration accueillent la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux, à l'occasion de sa première visite au bureau du Conseil, à Montréal.

De gauche à droite, à l'arrière : Louise Desjardins, Rychard Thériault, Marie-Jeanne Musiol, Youssef El Jaï, Alice Ronfard, Johanne Dor, François Lahaye et Suzanne Masson. À l'avant : François Bédard, Marie-Claire Lévesque, Diane Lemieux, Paul-André Fortier et Lorraine Vaillancourt.

▲ page 1

Pas question d'abdiquer dans un contexte de mondialisation où la notion d'exception culturelle est débattue et où l'aide de l'État à la création est parfois dénoncée comme une concurrence déloyale au libre marché. « Le marché québécois a toujours été et reste très ouvert. Les mesures législatives que certains qualifient de protectionnistes sont essentielles pour que la population québécoise ait accès à sa propre culture, pour qu'une masse critique de produits culturels lui soit offerte parallèlement aux produits des autres. Le sens de l'intervention de l'État québécois en culture est de faire en sorte qu'elle existe. »

Par ailleurs, Mme Lévesque observe que de plus en plus de gens et d'organismes s'intéressent à la culture et interviennent dans son développement. « Un grand nombre de municipalités se sont dotées de politiques culturelles et les ententes de développement se multiplient. Le Conseil doit adapter ses façons de faire à cette nouvelle réalité, devenir un interlocuteur privilégié, travailler avec les conseils régionaux de développement, avec les conseils des arts qui seront créés dans la foulée des fusions municipales, pour s'assurer que les énergies et l'argent soient investis au bon endroit. Les fonds du Conseil doivent servir de levier pour inciter des initiatives à voir le jour. »

Les fonds du Conseil risquent-ils de devoir être employés à pallier cette

fameuse récession dont les indices sont la baisse des revenus de commandite, de la fréquentation des spectacles et de l'achat de biens culturels ? « Le Conseil sera certainement associé au groupe de travail que la ministre Lemieux va mettre sur pied pour étudier l'ampleur du ralentissement économique dans le secteur de la culture ; cela permettra de poser un diagnostic éclairé et d'élaborer s'il y a lieu un plan de relance, un plan d'action destiné à stimuler la consommation culturelle et d'autres mesures appropriées. Il s'agit toutefois d'un plan d'action gouvernemental qui touchera l'ensemble des activités culturelles. » ■

Bilan 2000-2001

Le Conseil a investi près de 60 M\$ dans le développement culturel

Au cours de l'exercice 2000-2001, le Conseil a investi 58,5 M\$ sous forme de bourses aux artistes professionnels et de subventions aux organismes artistiques. Comme l'année précédente, le Conseil a reçu en fin d'exercice une somme de 12 M\$ non récurrente ciblant la consolidation par l'amélioration des conditions de création, de production et de diffusion des organismes, des artistes et des travailleurs culturels. Cette somme additionnelle a permis, entre autres, l'accroissement de l'aide aux créateurs individuels ; un soutien majoré aux organismes artistiques ; l'intensification de l'action régionale ; et une hausse fulgurante de la diffusion nationale et internationale.

Un processus de sélection rigoureux et transparent reposant sur l'évaluation par les pairs a gouverné l'octroi des fonds, associant plus de 300 personnes issues du milieu culturel aux prises de décisions à titre de membres de comités consultatifs, de jurys ou d'évaluateurs. Au cours de l'année, le Conseil a traité près de 4 750 demandes d'aide financière, soit environ 380 de plus qu'en 1999-2000.

Accroissement de l'aide aux créateurs individuels

En 2000-2001, l'enveloppe destinée aux bourses aux artistes et écrivains professionnels a été portée à près de 8 M\$, ce qui représente une hausse de 21 %. Le Conseil a pu répondre favorablement à 25 % des demandes de bourses en recherche et création et à 61 % des demandes de bourses de déplacement, accordant un total de 1 130 bourses, dont 364 ont servi à soutenir des projets de déplacement. Les artistes de la relève – ayant moins de 10 années de pratique professionnelle – se sont partagé 57,1 % de l'ensemble des bourses aux artistes professionnels, pour un total de 4,5 M\$. La majorité des bourses, soit 64 % pour un total de 5,1 M\$, ont été accordées à des écrivains et à des artistes œuvrant dans les secteurs des arts visuels, des arts médiatiques et des métiers d'art.

Un soutien majoré aux organismes artistiques

Au cours de l'exercice financier 2000-2001, le Conseil a octroyé 50,5 M\$ sous forme de subventions à 447 organismes artistiques pour soutenir leurs activités de production, de promotion et de diffusion. Les organismes en arts de la scène ont reçu une aide totalisant 43 M\$, les centres d'artistes et autres organismes en arts visuels et en arts médiatiques 6,2 M\$ et le secteur de la littérature 1,3 M\$. La hausse moyenne des subventions de fonctionnement dont bénéficient 288 organismes a été de 23 %. Une évaluation nationale de l'ensemble des organismes soutenus au fonctionnement a permis d'effectuer des ajustements majeurs à leur subvention et d'en accueillir un grand nombre à un financement pluriannuel (73 % d'entre eux le sont désormais). Le Conseil a consacré près de 1,8 M\$ aux projets de production de 63 organismes de la relève afin de leur permettre de produire une première œuvre ou d'ajouter une nouvelle production à leur répertoire, une hausse substantielle par rapport à 1999-2000 où une quarantaine d'organismes avait été soutenus pour près d'un million de dollars.

Intensification de l'action régionale

Par ailleurs, le Conseil a maintenu ses mesures particulières à l'égard des régions et y a intensifié sa présence et ses actions, notamment en élaborant de nouveaux modes de collaboration avec les conseils régionaux de la culture et les conseils régionaux de développement. En 2000-2001, près de 30 % de l'aide consentie aux projets en arts de la scène a été attribuée à des organismes des régions autres que Montréal et Québec. Plus de 37 % de l'aide au fonctionnement en arts visuels et en arts médiatiques a été versée à des centres d'artistes des régions. L'aide globale aux créateurs individuels œuvrant hors des grands centres totalise 1,8 M\$ alors que celle accordée aux organismes des régions représente 7,1 M\$.

Boom de la diffusion nationale et internationale

En 2000-2001, le Conseil a consacré 1,1 M\$ pour soutenir les projets de tournée au Québec de 59 organismes, ce qui représente une hausse de 32 % par rapport à l'année précédente. Les subventions accordées à 75 organismes des arts de la scène pour des projets de tournée hors Québec ont totalisé 1,9 M\$, l'enveloppe allouée à la diffusion internationale bénéficiant d'une hausse de 63 %. Le Conseil a également contribué à la présentation de l'événement France au Québec / La saison et au volet culturel des Jeux de la Francophonie.

Sous le signe du partenariat

Outre l'aide financière versée aux artistes et aux organismes, le Conseil a appuyé le développement des arts et des lettres en favorisant une meilleure connaissance de la réalité, des besoins et des perspectives du milieu culturel. À cette fin, il a apporté un soutien méthodologique et financier aux projets de recherche conduits par le milieu associatif, exercé son rôle de conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Communications et participé activement aux travaux de l'Observatoire de la Culture et des Communications. Par ailleurs, l'expertise du Conseil a été régulièrement sollicitée par diverses instances, notamment par le Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture.

70 M\$ en 2003-2004

« L'augmentation du budget de base du Conseil à partir de 2001-2002 permet d'envisager l'avenir avec davantage de confiance et de sérénité, mais les défis sont multiples et les choix complexes », écrit dans le rapport annuel Mme Marie Lavigne qui a assumé la présidence et la direction générale du Conseil jusqu'au 8 octobre dernier. Se réjouissant que l'enveloppe de base totale du Conseil soit portée à près de 70 M\$ en 2003-2004, elle souligne que « la consolidation des conditions de pratique artistique, le soutien à l'émergence et le développement de l'accessibilité de la population aux arts sont des enjeux cruciaux. L'équilibre et la synergie entre la création, les conditions de pratique des diverses disciplines artistiques et l'accès du plus grand nombre de citoyens et de citoyennes aux arts doivent être sans cesse recréés pour que se maintienne une culture forte nourrie de liberté et de renouveau ». ■

Le Conseil à l'international

Lancement du 6^e programme des Pépinières européennes

Le Conseil des arts et des lettres du Québec est heureux de collaborer de nouveau avec les Pépinières européennes pour jeunes artistes afin d'offrir à de jeunes créateurs québécois l'occasion d'effectuer une résidence dans l'une des 44 structures d'accueil réparties dans 16 pays afin d'acquérir une expérience professionnelle significative au contact d'une réalité différente. Le séjour, d'une durée de deux à neuf mois selon le type de projet proposé et la capacité d'accueil des organismes hôtes, s'effectuera en 2002.

À l'écoute des mouvements de la scène artistique du continent, le 6^e programme des Pépinières, baptisé « *map* » (*mobility in art process*), s'adresse aux créateurs âgés de 20 à 35 ans œuvrant dans les domaines des arts visuels, du design, de

l'architecture, du multimédia, du cinéma, de la musique, de la danse (chorégraphie) et du théâtre, qui explorent de nouvelles formes d'expression. Destiné à accompagner l'artiste en amont et en aval de sa résidence, le programme favorise une ouverture féconde sur les différentes formes de création en Europe et le métissage des techniques et des expériences.

Outre les facilités matérielles et les ressources humaines mises à leur disposition par la ville et la structure d'accueil, les artistes recevront une bourse à la création pour mener à bien leur projet et s'insérer professionnellement et culturellement dans le pays d'accueil. Au cours du séjour et en fin de résidence, différentes actions de promotion et de diffusion seront organisées pour valoriser les œuvres réalisées auprès du public, des

médias et des professionnels. En contrepartie, le Conseil accueillera au Québec des artistes européens dans trois lieux de résidences : LADMMI/PRIM (Les Ateliers de danse moderne de Montréal / Production et réalisation indépendantes de Montréal), le Centre Méduse, à Québec et le Centre de sculpture Est-Nord-Est, à Saint-Jean-Port-Joli.

La date limite d'inscription à ce programme est le 11 janvier 2002. La description des différentes structures d'accueil, le programme et le formulaire d'inscription se trouvent sur le site Web des Pépinières (www.art4eu.net) et sont également disponibles aux bureaux du Conseil. ■

Invitation de la Bavière aux artistes du Québec

Dans le cadre des relations de coopération entre le gouvernement du Québec et l'État libre de Bavière, le ministère de la Science, de la Recherche et de la Culture de Bavière a invité le ministère québécois de la Culture et des Communications à collaborer à un programme d'échanges d'artistes et d'ateliers-résidences.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec a travaillé avec la Villa Concordia de Bamberg à concrétiser cet échange qui se veut une invitation exceptionnelle de la Bavière de par son caractère ponctuel. En effet, l'offre de résidence se limite à une inscription et permettra à six créateurs québécois de faire un séjour d'un an à Bamberg en 2002. Le Québec, en contrepartie, invitera des artistes bavarois en 2003.

Dédiée à la promotion et à la conservation des arts ainsi qu'à l'approfondissement des relations culturelles entre la Bavière et d'autres pays, la Villa Concordia est la Maison internationale des Artistes de Bamberg. Elle met à la disposition des artistes et des écrivains invités un logement, des bureaux et certains ateliers équipés pour la réalisation de leur projet de création ainsi que des salles communes

où peuvent se donner des lectures publiques et des conférences. La Villa Concordia offre également une bourse mensuelle.

Située en Franconie supérieure, au cœur de la Bavière, la ville épiscopale et impériale de Bamberg est un port fluvial sur le canal Rhin-Main-Danube, à environ 240 kilomètres au nord de Munich. Fondée il y a plus de 1000 ans et dotée d'une population de 70 000 habitants, Bamberg a reçu le titre de « Ville de rêve des Allemands » et fut ajoutée à la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1993. Son architecture n'a cessé d'évoluer au gré des périodes et des styles, la vieille ville revêtant une allure à la fois médiévale et baroque. Une vingtaine de musées et plus de 200 organismes culturels, dont un orchestre symphonique, contribuent à faire de Bamberg une capitale des arts. Chaque année, la Villa Concordia accueille des créateurs d'un pays particulier : y ont séjourné jusqu'à maintenant des artistes originaires de France, de la République Tchèque, de Hongrie et de Hollande.

L'offre de résidence vise les artistes et les écrivains professionnels de types A et B

et s'adresse aux artistes en arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation) et en métiers d'art, aux compositeurs (musique contemporaine, actuelle, électroacoustique et jazz) et aux écrivains (roman, poésie, littérature jeunesse et essai). Le séjour s'effectuera du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003.

Au cours de leur résidence, ils seront appelés à côtoyer des artistes allemands et invités à participer à certaines activités publiques de la Villa Concordia qui servent à l'enrichissement de la vie culturelle de la ville de Bamberg. Une bonne connaissance de l'anglais ainsi que des rudiments de la langue allemande sont requis pour faciliter les échanges.

La date limite d'inscription pour participer à cet échange est le 14 janvier 2002. Le programme et le formulaire d'inscription sont disponibles aux bureaux du Conseil et sur son site Web à la page suivante : www.calq.gouv.qc.ca/fr/artistes/studios/Baviere.htm

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Francine Royer, chargée de programmes au Conseil, au (514) 864-1984 ou, sans frais, 1 800 608-3350. ■

Remise des prix du Conseil



Michaël Bourin

Laurentides

Le 5 juin, Désirée Szucsany était la récipiendaire du Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région des Laurentides dans le cadre des Grands Prix de la culture organisé par le Conseil de la culture et des communications des Laurentides.

Issue d'une famille d'artistes, Désirée Szucsany a fait des études littéraires et une spécialisation en langues étrangères. Parallèlement à son travail de traductrice, elle a publié des romans, poèmes, nouvelles, gravures, illustrations et portraits. Artiste prolifique et polyvalente, elle a également collaboré à de nombreuses créations collectives et rédige, depuis 1998, un hebdomadaire intitulé *Artistes*, consacré au milieu de la création. Ses multiples activités professionnelles et artistiques en collaboration avec des groupes et des organismes communautaires témoignent de son implication dans le développement culturel de sa ville et de sa région.

Le Conseil aux prix Opus

À l'occasion du gala des Prix Opus organisé par le Conseil québécois de la musique le 25 novembre dernier à Montréal, le Conseil a décerné une bourse de 10 000 \$, jumelée au prix Opus du Compositeur de l'année, à André Ristic.

La participation du Conseil aux Prix Opus s'inscrit dans une volonté de soutenir la création artistique en



Jean-François Bémbe

Lanaudière

Le Prix à la création artistique en région du Conseil des arts et des lettres du Québec pour Lanaudière était décerné à l'écrivain Jean Pierre Girard lors de la soirée des Grands Prix Desjardins de la culture, le 14 novembre dernier.

Détenteur d'un doctorat en études québécoises de l'Université Laval et médaillé de bronze aux III^{es} Jeux de la Francophonie à Madagascar pour sa nouvelle *Le Donateur* en 1997, cet homme de lettres, habité par la passion des mots, a publié des recueils de nouvelles, *Silences* (Prix Adrienne-Choquette 1990), *Espaces à occuper* (1992), *Léchées, timbrées* (1993), *Hair ?* (1997) et un roman *Les Inventés* (1999), en plus d'écrire pour la radio, la scène et le cinéma. Il enseigne la création littéraire au Québec et en Europe, et a organisé diverses manifestations littéraires.

soulignant de façon particulière la réussite d'un artiste qui, grâce à son travail, a donné à notre musique une œuvre remarquable.

Récemment lauréat du Prix de musique contemporaine Québec/Flandre, André Ristic est connu pour ses recherches en synchronisation vidéo par analyse algorithmique de données audiophoniques numériques.



Marie Bernard

Outaouais

Le 15 novembre, la sculpteure Josée Dubeau recevait le Prix à la création artistique en région du Conseil des arts et des lettres du Québec à l'occasion des Culturadiades de la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais.

Née à Montréal à la fin des années cinquante, Josée Dubeau vit et travaille à Hull. Détentrice d'une maîtrise en arts plastiques de l'Université du Québec à Montréal, Josée Dubeau enseigne depuis 1994 à l'Université du Québec à Hull. Elle est membre du centre d'artistes Axe Néo-7 où, à titre de commissaire d'expositions, elle organise régulièrement des événements en arts visuels. Ses œuvres ont fait l'objet d'expositions à Hull, Ottawa, Montréal et plus récemment à Bâle, en Suisse. Le prix lui a été remis par Mme Marie-Jeanne Musiol, membre du conseil d'administration du Conseil.

Chaque prix à la création artistique en région est assorti d'une bourse de 5 000 \$.

Il a signé des œuvres notamment pour l'ensemble TUYO, l'Ensemble contemporain de Montréal et le Trio Fibonacci dont il est l'un des membres fondateurs. À titre de compositeur et de pianiste, il a eu l'occasion de faire quelques tournées au Québec et à l'étranger.

▼ page 6

Nouvelles nominations à la CITF

À l'issue de la dernière assemblée générale de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF) qui s'est tenue à Montréal en juin dernier, M. René Cormier, directeur artistique du Théâtre populaire d'Acadie, a été élu président de la Commission remplaçant ainsi Mme Louise Dussault qui assumait cette fonction depuis 1997.

Le départ de Mme Dussault impliquait également son remplacement à titre d'experte québécoise au sein de la Commission. Ce poste a été comblé par la nomination de Lise Vaillancourt, auteure dramatique, romancière et femme de théâtre.

Cofondatrice de l'Espace Go et codirectrice du Théâtre Expérimental des Femmes entre 1982 et 1987, Lise Vaillancourt a également assumé la direction artistique du Théâtre de la Ville, à Longueuil, de 1991 à 1996. Elle est l'auteure d'une dizaine de pièces de théâtre, d'une bande

dessinée pour enfants et de deux romans, *Le Journal d'une obsédée* (1989) et *L'Été des eiders* (1996), qui l'a promue finaliste pour le Prix du Gouverneur général. Son premier texte

pour enfants, *Balade pour Fannie et Carcassonne*, a fait l'objet d'une importante tournée à l'étranger. Elle est également présidente du Centre des auteurs dramatiques.

Créée en 1987, la CITF est formée de représentants de différents pays et gouvernements dont le Québec fait partie. Le Conseil des arts et des lettres du Québec agit comme mandataire du gouvernement dans ce dossier et contribue, à ce titre, à soutenir la création, la production et la diffusion d'œuvres réalisées en collaboration avec des artistes de divers pays francophones. Depuis 1994, sa participation financière s'élève à plus de 350 000 \$ collaborant ainsi à la réalisation de projets multilatéraux de création et de circulation d'œuvres théâtrales. À ce jour, une centaine de projets ont été encouragés par la CITF permettant à plus de 300 artistes de se rencontrer sur le terrain de la création et de la production théâtrales, de confronter et d'enrichir leur démarche artistique, de découvrir d'autres cultures francophones et de conquérir de nouveaux publics.

Les compagnies de théâtre qui désirent soumettre un projet à la Commission internationale du théâtre francophone ont jusqu'au lundi 21 janvier 2002 pour le faire. La demande doit être adressée directement au Secrétariat de la Commission. Les détails du programme sont disponibles sur le site Web du Conseil à l'adresse suivante : www.calq.gouv.qc.ca/fr/organismes/theatre_comm.htm ■



Robine Laporte

▲ page 5



Image-Média Mauricie

Madame Judith Picard entourée du président de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, M. Alain Gamelin, et du directeur des Arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature au Conseil des arts et des lettres du Québec, M. Gaëtan Gosselin.

Trois-Rivières

La joaillière Judith Picard a reçu le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec à l'occasion des Grands Prix culturels de la Ville de Trois-Rivières, le 25 mai dernier. Originaire de Hull, mais Trifluvienne d'appartenance depuis 18 ans, Judith Picard a étudié les arts visuels à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle a été membre de l'Atelier de sculpture Silex de 1985 à 1990, a collaboré à la fondation de l'Atelier de métaux d'art contemporain en 1989, et a participé à la coordination de la Biennale nationale de céramique de Trois-Rivières en 1994. Deux fois lauréate du Prix d'excellence de la Biennale des métiers d'art de la Mauricie/Centre-du-Québec, elle fut aussi récompensée par le Prix d'excellence en métier d'art décerné par l'événement des créateurs professionnels du Cœur-du-Québec et par le Prix de Plein art Québec. La bourse du Conseil qui accompagne le Prix à la création artistique en lien avec une organisation municipale est de 2 000 \$. ■

Jurys et comités consultatifs du Conseil

Appel de candidatures pour la banque de personnes-ressources

Le Conseil cherche à élargir sa banque de personnes-ressources établies à Québec, à Montréal et en région, qui pourraient être appelées à étudier les demandes d'aide financière provenant des artistes professionnels et des organismes artistiques québécois. Ces personnes doivent être des artistes reconnus ou des

professionnels œuvrant dans l'une des disciplines suivantes: arts visuels, théâtre, danse, musique, chanson, arts multidisciplinaires, arts médiatiques (cinéma, vidéo, nouveaux médias), littérature, métiers d'art, architecture, architecture de paysage, urbanisme.

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur nom et doivent faire

parvenir leur curriculum vitæ au Conseil en précisant leur(s) domaine(s) de compétence, à la Direction des arts de la scène et de la diffusion nationale et internationale, 500, place d'Armes, 15^e étage, Montréal (Québec) H2Y 2W2, ou par télécopieur au (514) 864-4160. ■

Avis de recherche

Le Conseil des arts et des lettres du Québec souhaite enrichir sa banque de candidates et de candidats intéressés à occuper un emploi régulier ou temporaire au Conseil, soit à Québec ou au bureau de Montréal, à titre de chargé de programmes (poste de niveau professionnel) ou d'adjoint aux programmes (poste de niveau personnel de soutien). Tous les détails quant aux conditions d'admission et aux aptitudes recherchées figurent dans la rubrique « Offres d'emploi » du site Web ou peuvent être obtenus sur demande au (418) 528-2277 ou, sans frais, au 1 800 897-1707.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitæ en indiquant le titre du poste convoité, le type d'emploi (régulier ou temporaire) et le lieu de travail désiré (Québec ou Montréal). Les personnes qui convoitent un poste de chargé de programmes doivent de plus indiquer le ou les secteurs artistiques visés compte tenu de leurs études, expérience et connaissances : arts du cirque, arts médiatiques, arts multidisciplinaires, arts visuels, chanson, danse, diffusion nationale, diffusion internationale, littérature, musique classique, musique non classique, théâtre.

Les documents peuvent être envoyés soit par télécopieur au (418) 528-2327, par courriel (sonia.fontaine@calq.gouv.qc.ca) ou par la poste à l'attention de Mme Sonia Fontaine, Technicienne en administration, Direction de l'administration, de la planification et de la recherche, Conseil des arts et des lettres du Québec, 79, boul. René-Lévesque Est, 3^e étage, Québec (Québec) G1R 5N5.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec favorise l'équité en matière d'emploi. ■

Constats du CALQ : pour mieux quantifier la réalité du milieu

Dès janvier prochain, le Conseil publiera un nouveau bulletin, *Constats du CALQ*, amorçant ainsi la diffusion de données statistiques concernant les arts et les lettres. Ces données sont colligées à partir des renseignements recueillis sur les formulaires de demandes de bourses et de subventions ainsi que d'autres sources de renseignements disponibles.

Par ce bulletin, le Conseil vise à partager avec tous les intervenants du milieu des arts et des lettres et des divers lieux d'études et de recherche intéressés par la statistique culturelle, notamment l'Observatoire de la culture et des communications, des données et des résultats permettant d'établir des profils et de quantifier la réalité du milieu.

Statistiques, profils de comportement et de consommation, portraits économiques, données sur le financement et les dépenses culturelles, renseignements sur les professions artistiques et analyses seront présentés dans ce bulletin afin d'alimenter les réflexions et d'améliorer notre connaissance des divers secteurs des arts et des lettres.

La parution du premier numéro de *Constats du CALQ* sera annoncée sur le site Web du Conseil. Il sera disponible en format PDF à partir de la page : www.calq.gouv.qc.ca/fr/corporatif/statistique/constats.htm

Une copie imprimée du bulletin ou son envoi par courrier électronique seront disponibles sur demande au (418) 643-1707 ou, sans frais, au 1 800 897-1707. ■

Le site Web du Conseil des arts et des lettres du Québec vous offre des pages et des pages de renseignements utiles...

On y trouve :

- Programmes de bourses et de subventions
- Dates d'inscription
- Formulaires d'inscription
- Rapports annuels

- Bourses et subventions accordées
- Prix et reconnaissances
- Logo et normes de visibilité
- Foire aux questions
- Communiqués

- Bulletins de liaison
 - Études, mémoires et discours
 - Studios et ateliers-résidences
 - Répertoire de spectacles pour jeune public
- Et plus encore !**

Calendrier des dates d'inscription 2002-2003

■ Programmes de subventions aux organismes

Danse

Fonctionnement : 15 février 2002

Projets de production : 1^{er} mars 2002

Musique

Fonctionnement : 15 février 2002

Projets de production : 15 mars 2002

Théâtre

Fonctionnement : 1^{er} mars 2002

Projets de production : 15 février et 1^{er} septembre 2002

Commission internationale du théâtre francophone

21 janvier et été 2002

Arts du cirque

Fonctionnement : 1^{er} mars 2002

Projets de production : 15 février 2002

Arts multidisciplinaires

Fonctionnement : 15 mars 2002

Projets de production : 15 mars 2002

Circulation de spectacles au Québec

25 mars et 15 octobre 2002

Diffusion hors Québec des arts de la scène et de la littérature

Volet 1 – Projets ponctuels de développement de marchés
en tout temps

Volet 2 – Projets ponctuels de tournée hors Québec
10 mars et 10 septembre 2002

Volet 3 – Développement hors Québec des organismes
10 mars 2002

Accueil de spectacles étrangers au Québec

en tout temps

Aide aux diffuseurs spécialisés

Volet 1 – Aide à l'accueil et à la programmation
1^{er} février 2002

Volet 2 – Aide aux manifestations consacrées à une
discipline : 1^{er} février 2002

Volet 3 – Aide à des projets structurants en diffusion
spécialisée : en tout temps

Arts visuels et arts médiatiques

Centres d'artistes : 15 mars 2002

Promotion et diffusion des arts visuels et des arts médiatiques

Volet 1 – Aide aux manifestations artistiques
1^{er} mars et 1^{er} septembre 2002

Volet 2 – Aide à la circulation d'œuvres
1^{er} mars et 1^{er} septembre 2002

Volet 3 – Aide à la publication : 1^{er} mars et 1^{er} septembre 2002

Volet 4 – Aide à la prospection : en tout temps

Événements nationaux et internationaux

1^{er} février 2002

Littérature

Volet 1 – Édition de périodiques culturels : 20 mars 2002

Volet 2 – Promotion et mise en marché : 20 mars 2002

Promotion et diffusion

de la création littéraire québécoise

Volet 1 – Activités d'animation et de promotion littéraires
1^{er} avril 2002

Volet 2 – Tournées d'activités d'animation ou de promotion
littéraire au Québec : 1^{er} septembre 2002

Associations professionnelles et regroupements nationaux

1^{er} mars 2002

■ Programme de bourses aux artistes professionnels

Volet 1 – Recherche et création

1^{er} avril et 10 septembre 2002 (danse)

1^{er} avril 2002 (arts multidisciplinaires)

15 avril et 10 septembre 2002 (théâtre, arts
du cirque, musique, chanson, littérature,
arts visuels, arts médiatiques, métiers d'art,
architecture)

Volet 2 – Avant-scène : 1^{er} mars 2002 (danse)

Avant-scène : 15 mars 2002

(arts multidisciplinaires)

Avant-scène : 15 avril 2002 (arts du cirque)

Accueil d'artistes en résidence : 15 mars 2002
(arts visuels, arts médiatiques, métiers d'art,
architecture)

Spectacles littéraires : 1^{er} avril 2002

Commandes d'œuvres : 15 avril et

10 septembre 2002 (théâtre, musique)

Volet 3 – Soutien à la carrière

Perfectionnement : 1^{er} avril et 10 septembre 2002
(danse)

1^{er} avril 2002 (arts multidisciplinaires)

15 avril et 10 septembre 2002 (théâtre, arts du
cirque, musique, chanson, littérature, arts visuels,
arts médiatiques, métiers d'art)

Studios et ateliers-résidences : 15 avril 2002

Déplacement : en tout temps

Note

Lorsqu'une date limite d'inscription coïncide avec un jour
non ouvrable, elle est reportée au jour ouvrable suivant.